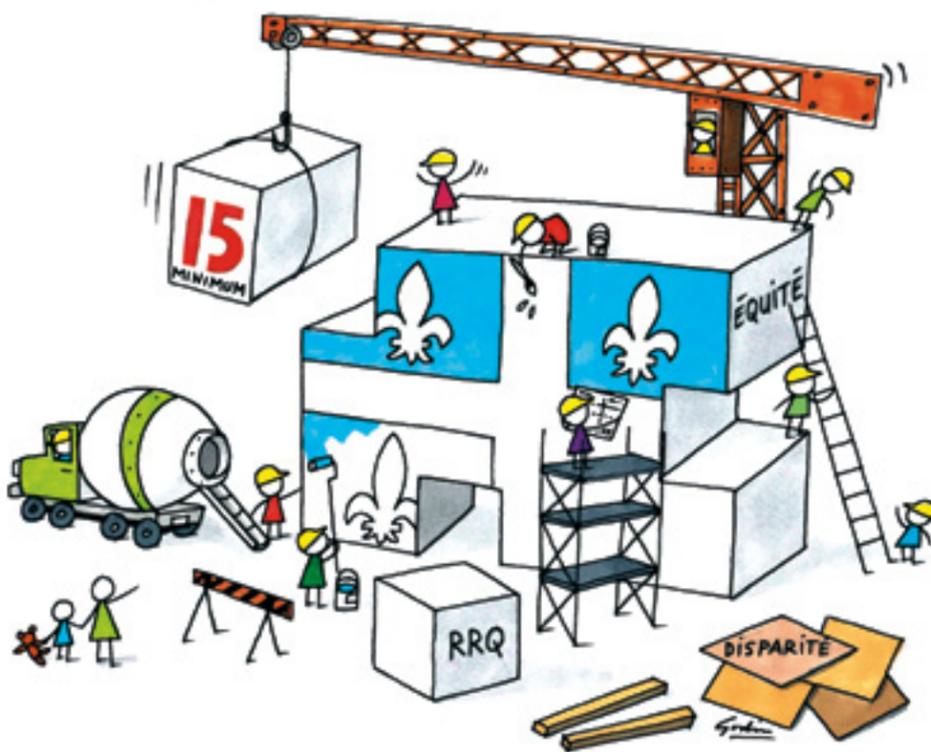


Nouveau jeu-questionnaire sur le salaire minimum à 15\$ l'heure  
PAGE 3



## Des luttes déterminantes pour le Québec

Alors que l'activité parlementaire reprend à Québec et à Ottawa, les prochains mois seront fort chargés, mais aussi très déterminants pour le mouvement syndical et pour l'ensemble de la population québécoise et canadienne. En effet, plusieurs des luttes que nous menons sur différents fronts pourraient connaître des dénouements qui changeront certainement le visage du Québec.



Pour son édition de la rentrée, *Le Monde ouvrier* donne la parole à Daniel Boyer et Serge Cadieux, respectivement président et secrétaire général de la FTQ, afin qu'ils nous parlent de ces enjeux importants.

« Le modèle québécois, unique en Amérique du Nord, mais aussi dans le monde, s'est construit au cours des dernières décennies par des femmes et des hommes qui avaient la vision d'une société différente, basée sur la justice sociale et une plus grande équité entre les riches et les pauvres », expliquent d'entrée de jeu les confrères Boyer et Cadieux.

Pour les leaders syndicaux, le parallèle avec les luttes que la FTQ et ses syndicats affiliés mènent actuellement est clair. « Que ce soit la bataille pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure, celle pour la bonification des régimes de retraite ou encore l'interdiction des clauses de disparité de traitement, nous ne les menons pas uniquement pour les 600 000 membres de la FTQ, mais pour l'ensemble de la société québécoise. »

PAGE 4

## Manifeste pour la culture

Le 14 septembre dernier, une coalition sans précédent, dont font partie la FTQ et plusieurs de ses syndicats affiliés, a lancé un appel urgent aux gouvernements afin qu'ils interviennent sans tarder pour solidifier les assises de notre écosystème culturel et médiatique. Constatant l'iniquité croissante dans l'industrie des communications, les signataires du manifeste intitulé « CONTINUITÉ – ÉQUITÉ – SOUTIEN » jettent les assises qui doivent guider le développement de nouvelles politiques.

PAGE 2

## Un Camp des jeunes sous le signe de l'action politique

Environ 90 jeunes syndicalistes se sont réunis à la station Duchesnay à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'édition 2017 du traditionnel Camp des jeunes de la FTQ. Choyés par le beau temps et un site enchanteur, les jeunes ont pris l'exercice de réflexion qui s'étalait du 13 au 15 septembre dernier très au sérieux.

PAGE 3

## BIENNALE DES FEMMES DE LA FTQ Une soif d'échanges et une volonté d'action!

Quelque 225 femmes s'étaient donné rendez-vous à cet événement toujours très couru qu'est la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine (la Biennale des femmes) les 12 et 13 septembre dernier.

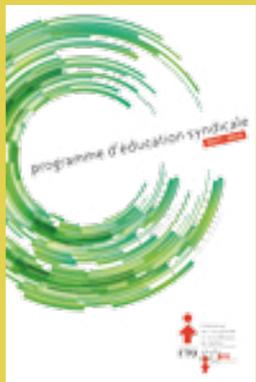
PAGE 4

## DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

### 35 ans, ça se fête!

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous invitons à la prochaine conférence nationale du réseau d'entraide syndicale des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ.

PAGE 5



Je me souviens  
PAGE 3

ANNE BRISETTE



Métier : président de la FTQ  
PAGE 5

ERIC DEMERS



Aux origines de la social-démocratie au Québec : les syndicats internationaux  
PAGE 7



Grande marche à la défense de l'industrie aérospatiale  
PAGE 2



Légalisation du cannabis  
PAGE 10



Adoptez un gréviste  
PAGE 11

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

# Un automne chargé chez les TUAC

Des militantes et militants du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Canada) venus de partout au pays se sont réunis à Montréal du 29 au 31 août dernier pour assister au 12<sup>e</sup> congrès du Conseil national des TUAC Canada. Lors de ce congrès, les personnes déléguées ont fait le bilan des avancées réalisées par le syndicat et ont fixé ensemble ses objectifs pour l'avenir.



Le président national, Paul Meinema, a accueilli tous les participants et participantes et a présenté le président de la FTQ, Daniel Boyer, qui a dressé le tableau des principaux dossiers qui préoccupent actuellement tous les syndicats affiliés à la FTQ. Il a été question notamment de la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, des clauses de disparité de traitement et de la bonification des régimes de retraite. Daniel Boyer a également rappelé aux congressistes le travail effectué par la centrale pour soutenir une cause très chère aux TUAC Canada, soit le droit à la syndicalisation pour les travailleuses et travailleurs migrants.

Durant le rassemblement de trois jours, les congressistes ont également adopté bon nombre de résolutions importantes ayant pour but de faire avancer la mission des TUAC Canada. Parmi celles-ci se trouvaient des résolutions portant sur l'élargissement de la représentation féminine au sein des structures des TUAC Canada, l'instauration de mesures favorisant l'accroissement de l'implication des jeunes travailleurs et travailleuses, ainsi que de la mobilisation des membres à travers le pays. ■



## Grande marche à la défense de l'industrie aérospatiale

À l'initiative du syndicat Unifor, une grande marche pour la protection des emplois dans le secteur de l'aérospatiale a eu lieu dans les rues de Montréal le 13 septembre dernier. L'événement avait pour but de dénoncer les agissements de la compagnie Boeing qui s'attaque à Bombardier et plus généralement à l'industrie aérospatiale. « C'est primordial que nous lancions un message sans équivoque. Les prétentions de Boeing sont mal fondées et risquent de faire perdre des emplois et d'affaiblir notre économie », a déclaré le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné. Ces attaques sont d'autant plus incompréhensibles que Boeing ne produit aucun avion qui entre en compétition avec la CSeries.

Rappelons que Boeing a déposé une plainte au gouvernement américain prétendant que Bombardier a

bénéficié d'une aide gouvernementale indue lui permettant de vendre au rabais son avion CSeries. À cet égard, une enquête a été amorcée en mai dernier par le département du Commerce américain.

Outre les membres de l'Association internationale des machinistes et travailleuses et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), plusieurs élus ont répondu à l'invitation d'Unifor dont Alexandre Boulerville et Pierre Nantel du NPD, Alain Therrien du Parti québécois, Gabriel Nadeau-Dubois de Québec Solidaire, ainsi que Gabriel Ste-Marie du Bloc Québécois. La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, a salué la démarche d'Unifor dans une déclaration de presse étant donné qu'elle ne pouvait être présente.

« C'est par ce genre de coalition tous azimuts,

alors que toutes et tous nous nous regroupons pour défendre nos emplois et notre économie, que nous pourrions faire la différence à court, moyen et long terme », a notamment déclaré Renaud Gagné.

En dernière heure, nous apprenions que le département du Commerce américain a décidé d'imposer un droit compensatoire provisoire de 220% sur les appareils de la CSeries. Une décision qui a été rapidement qualifiée d'absurde par le président de la FTQ, Daniel Boyer. Pour sa part, le coordonnateur québécois de l'AIMTA, David Chartrand, s'est interrogé sur l'efficacité de l'accord de libre-échange. « Après le bois d'œuvre, c'est une nouvelle preuve que nous n'avons pas la bonne méthode pour régler nos conflits commerciaux. Il faut profiter de la renégociation de l'ALENA pour s'attaquer à ce problème. » ■

### CONTINUITÉ-ÉQUITÉ-SOUTIEN

## Une coalition sans précédent lance un manifeste pour la pérennité de l'expression culturelle à l'ère numérique

#### SUITE DE LA PAGE 1

« D'une part, des multinationales (Google, Apple, Facebook, Amazon, Netflix, Spotify, etc.) offrent des services permettant d'accéder à une multitude de contenus, mais sans être soumises aux mêmes règles que les entreprises québécoises

et canadiennes en matière de fiscalité, de taxation et de réglementation. D'autre part, des fournisseurs d'accès Internet (FAI) et des fabricants d'appareils électroniques donnent accès à la musique, aux productions audiovisuelles et aux livres numériques, sans contribuer à financer la création dont ils tirent

profit », d'expliquer le manifeste.

Le moment de lancer ce manifeste n'est pas anodin. Le gouvernement fédéral prépare une réforme de ses lois et politiques en matière de culture et de communications – ainsi qu'un réexamen de la Loi sur le droit d'auteur

– et le gouvernement du Québec est en consultation sur un projet de renouvellement de sa politique culturelle et revoit sa stratégie numérique.

LE MANIFESTE INSISTE POUR QUE TOUTS LES MOYENS SOIENT MIS DE L'AVANT, Y COMPRIS UN FINANCEMENT ADÉQUAT, POUR ASSURER LA VITALITÉ DE L'INDUSTRIE ET AINSI PRÉSERVER LES CENTAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LES ENTREPRISES CULTURELLES ET MÉDIATIQUES AU PAYS.

« Après des années de laisser-faire des gouvernements, nous croyons qu'il est temps d'agir pour permettre aux entreprises culturelles et médiatiques de retrouver la stabilité essentielle à leur succès », ajoute le manifeste.

#### Signez la pétition : manifestepourlaculture.info

Plus de 3000 personnes et organismes ont déjà signé le manifeste. Suivez leur exemple afin d'envoyer un message clair aux deux paliers de gouvernement. Le site [manifestepourlaculture.info](http://manifestepourlaculture.info) héberge le manifeste et recueille les noms de tout individu ou toute organisation voulant ajouter sa voix à ce cri collectif. ■



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président  
Daniel Boyer

Secrétaire général  
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

Téléphone  
514 383-8000

Télécopie  
514 383-8038

info@ftq.qc.ca  
ftq.qc.ca

Rédactrice en chef  
Isabelle Gareau

Collaboration  
CNESST; Daniel Mallette (CRFTQ Suroît); Clairandrée Cauchy (MÉTALLOS); Lisa Djehahirdjian (SCFP); Roxane Larouche (TUAC Québec); Marie-Andrée L'Heureux (Unifor); Jacques Rouillard (Université de Montréal); Réjean Bellemare, Rima Chaaban, Eric Demers, Josée Daoust, Manon Fournier, Patrice Gagnon, Stéphane Hudon, Pascal Langlois, Jean Laverdière, Alexandre Leduc, Dino Lemay, Sylvie Lépine, Patrick Rondeau; Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique  
Anne Brissette

Illustrations  
Anne Brissette, Jocelyn Desjardins, Fonds de solidarité FTQ, Éric Godin, Frédéric Goyette, Catherine Veillette.

Photos  
Clément Allard, Réjean Bellemare, Denis Besner, Clairandrée Cauchy, Casadel, Michel Chartrand, Eric Demers, Isabelle Gareau, Justine Lepage-Roy, Dominic Lemieux, Laurent Lévesque, Daniel Mallette, Donald Noël, Myriam Payette, Vanessa Renaud TUAC Canada.

Abonnement et changement d'adresse  
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage  
38000 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 0700-8783



**15 QUESTIONS À 15 \$**

Alain Bouchard, PDG de Couche-Tard, gagne combien de fois le salaire moyen de ses employés et employées?

a) 19 fois  
b) 90 fois  
c) 403 fois

FTQ

FRÉDÉRIC GOYETTE

WWW.MINIMUM15.QUEBEC

## La FTQ lance le jeu-questionnaire 15 questions à 15 \$

Dans le cadre de la *Semaine pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure*, la FTQ a produit un jeu-questionnaire ludique et éducatif à propos des mythes et des réalités sur le salaire minimum. D'après-vous, combien de fois Alain Bouchard, le PDG de Couche-Tard, gagne-t-il par rapport à ses employés et employées? Vous le saurez si vous faites le test.

[ftq.qc.ca/quiz-minimum15](http://ftq.qc.ca/quiz-minimum15)



ISABELLE GAREAU

## Le racisme, c'est pas syndical

Depuis l'attentat de Québec, les événements se succèdent et nous rappellent l'importance de notre engagement pour une société plus juste, plus égalitaire et pacifique.

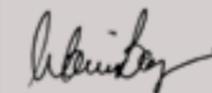
L'élection de Donald Trump aux États-Unis semble avoir exacerbé et accéléré une montée de l'intolérance que nous pouvions déjà voir croître sous la forme du Front national en France ou d'autres mouvances d'extrême droite dans certains pays d'Europe.

Les événements de Charlottesville nous ont tous et toutes choqués et consternés. Notre indignation envers le président américain Donald Trump s'est accrue lorsqu'il a refusé de désavouer le fascisme et la suprématie blanche.

La présence de groupes similaires dans le paysage politique québécois a de quoi nous alarmer. Nous avons déjà eu à composer avec le phénomène des radios-poubelles à Québec depuis plusieurs années. S'ajoutent maintenant à cette démagogie ambiante des groupes d'extrême droite comme La Meute, Atalante et Pegida.

Dans ce contexte trouble, il est encore plus important de se retrousser les manches et de faire valoir notre projet de société basé sur nos principes de justice sociale, de partage et de tolérance. Le Québec moderne est composé de citoyennes et de citoyens incluant des personnes provenant d'origines diverses dont la contribution est essentielle au développement et à la richesse collective de la société québécoise. Le mouvement syndical s'est toujours battu contre le racisme ainsi que pour l'inclusion et l'égalité. Il continuera de le faire. Notre voix devient d'autant plus essentielle lorsque les promoteurs de l'exclusion et de la discrimination s'activent.

Solidairement,



Le président,  
Daniel Boyer



Le secrétaire général,  
Serge Cadieux

## Un Camp des jeunes sous le signe de l'action politique

SUITE DE LA PAGE 1

Le dernier Camp des jeunes de la FTQ a débuté par une rencontre avec le président de la FTQ, Daniel Boyer, qui a livré un discours sur les inégalités sociales en croissance au Québec. À travers les différentes thématiques abordées, les jeunes ont manifesté leur grande satisfaction à l'égard de la lettre publiée il y a quelques semaines qui visait à dénoncer le racisme au Québec (voir l'éditorial ci-contre). Manifestement, la thématique du combat contre le racisme prend de plus en plus de place dans les priorités du comité des jeunes de la FTQ.

Grâce aux réflexions de l'auteur et professeur de philosophie Christian Nadeau, les participants et participantes ont réfléchi aux questions entourant la démocratie syndicale. Publié au printemps dernier, le livre *Agir ensemble: penser la démocratie syndicale* était à la base de cette réflexion amorcée par Christian Nadeau. Les jeunes ont également discuté des portes que

la démocratie syndicale ouvre sur l'action politique et comment celle-ci fait partie intrinsèque de notre identité syndicale.

Cette transition vers l'action politique a permis aux jeunes d'aborder de front la question des prochaines élections québécoises qui auront lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2018 si le gouvernement respecte la loi sur les élections à date fixe.



ERIC DEMERS

En se penchant sur les impacts du mandat Couillard dans leur milieu de travail et dans leurs communautés, les jeunes ont commencé à dessiner le bilan de ce gouvernement reconnu pour ses politiques sévères d'austérité. L'essayiste et chroniqueuse Francine Pelletier a clos la portion électorale

du programme en livrant ses réflexions sur l'état du Québec et les chemins possibles pour le sortir du marasme actuel.

Le camp s'est terminé sur une réflexion sur la perception du syndicalisme dans l'espace public et le rôle que les jeunes peuvent jouer pour devenir des agents multiplicateurs.

Les jeunes syndicalistes sont repartis du camp bien ressourcés, la tête remplie d'idées et forts de nouvelles solidarités construites avec d'autres jeunes qui vivent des réalités syndicales similaires dans des milieux de travail radicalement différents. Dès lors, la FTQ peut dire: mission accomplie! ■

## Je me souviens



La devise du Québec *Je me souviens* guidera notre travail syndical au cours de la prochaine année.

Nous célébrons cette année les 60 ans de la FTQ. Soixante ans de solidarité syndicale. Soixante ans de revendications et de luttes difficiles pour faire avancer les droits des travailleuses et travailleurs. Soixante ans d'action syndicale qui nous a permis de contribuer à façonner un Québec plus juste et inclusif pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. Soixante ans d'action de milliers de militantes et de militants: dirigeantes et dirigeants de syndicats locaux, déléguées et délégués syndicaux et sociaux, représentants et représentants SST,

membres de comités et formatrices et formateurs. Quelle richesse que ce mouvement que nous avons bâti et dans lequel tant de personnes sont impliquées!

Notre devise nationale nous ramène aussi à tout le travail qui a été réalisé durant les dernières années pour l'appropriation de la réflexion menant à l'action politique. Alors que le gouvernement québécois terminera son mandat en se vantant d'avoir amélioré les finances publiques et généré des surplus importants, il faudra se souvenir. Nous souvenir de l'austérité qui a frappé durant

toutes ces années où le gouvernement du parti libéral a été au pouvoir.

Dans les formations qu'elle offre, la FTQ poursuivra la réflexion politique qui intègre à la fois notre histoire et notre vision de la société que nous voulons.

Le programme d'éducation 2017-2018 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ à [formation-syndicale.ftq.qc.ca](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca).

Vous pouvez également vous procurer des exemplaires papier en communiquant avec Manon Fournier (514 383-8039 ou [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca)) ou Marie-Claude Groulx (514 383-8041 ou [mcgroulx@ftq.qc.ca](mailto:mcgroulx@ftq.qc.ca)). ■

Parmi une cinquantaine de formations offertes par le service de l'éducation, on retrouve des formations de formateurs et de formatrices pour des cours de base ou des perfectionnements, des formations spécialisées, ainsi que les activités du Collège FTQ-Fonds.



## BIENNALE DES FEMMES DE LA FTQ

# Une soif d'échanges et une volonté d'action!

SUITE DE LA PAGE 1

La dernière Rencontre biennale de réflexion en condition féminine, qui était une première pour plusieurs, était animé par les trois vice-présidentes représentant les femmes à la FTQ : Louise Michaud, Sylvie Nelson et Joëlle Ravary. La Biennale des femmes a été l'occasion de réfléchir à la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure et aux enjeux pour les femmes, au pouvoir syndical des femmes à la FTQ et chez ses affiliés, ainsi qu'à la violence conjugale et ses liens avec le milieu de travail.



ERIC DENIERS

Mettant la table pour les deux jours, Françoise David, toujours aussi réfléchi et éloquent, a insisté sur l'importance de déterminer les changements qu'on voulait comme femmes, syndicalistes et féministes. Pour elle, les femmes syndicalistes ont un important rôle à jouer et doivent tabler sur leurs forces personnelles et collectives. Valorisant le pouvoir qu'ont les femmes, elle a lancé ce cri du cœur: « Ce n'est pas le temps d'arrêter; restons ENSEMBLE, fortes, et faisons partie du changement! »

Isabelle Coulombe, du service de l'éducation FTQ, est venue démystifier « l'action politique » que l'on fait à l'intérieur

**LES PARTICIPANTES À LA BIENNALE EN ONT PROFITÉ POUR RENDRE UN VIBRANT HOMMAGE À CAROLE GINGRAS QUI PART À LA RETRAITE APRÈS 35 ANS AU SERVICE DE LA CONDITION FÉMININE DE LA FTQ. UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE! (Voir article en page 11.)**

de nos structures syndicales et nos milieux de travail. Agir syndicalement, C'EST de l'action politique, tout comme défendre nos valeurs ou travailler à l'égalité pour les femmes.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a pour sa part abordé les diverses campagnes

nationales de la FTQ en mettant l'accent sur les enjeux pour les femmes: la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, la fin des disparités de traitement (régimes de retraite et d'assurances) et la modernisation du régime de santé et sécurité du travail.

Sur la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, les présentations d'Alexandre Leduc, du service de la recherche de la FTQ, et de Mélanie Gauvin, du Front de défense des non-syndiqués, de même que l'activité interactive animée par Rima Chaaban, du service de l'éducation de la FTQ, ont contribué à mieux outiller les participantes pour qu'elles puissent mieux argumenter sur le sujet.

La portion de la rencontre qui a été particulièrement marquante fut celle sur les femmes et le pouvoir syndical à la FTQ et chez ses affiliés. Un panel stimulant avait préparé le terrain aux très nombreux échanges et discussions tant en ateliers qu'en plénière: une jeune militante, Julie Mosetti-Geoffrey (SEPB-579); une élue d'expérience à la FTQ, Magali Picard (AFPC-Québec); et une ex-syndicaliste aux multiples chapeaux provenant de l'extérieur de nos rangs, Rosette Côté.

Enfin, un sujet qui ne peut laisser indifférent: la violence conjugale et ses liens avec les milieux de travail. Pour en parler, un panel de deux invitées: Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers, et Louise Riendeau, coordinatrice au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. ■

SUITE DE LA UNE

# DISCRIMINATION

À l'aube des élections provinciales, ceux-ci font d'ailleurs le pari que le gouvernement de l'austérité passera en mode social et que nous aurons peut-être la chance d'enfin récolter les fruits d'années de mobilisation et d'action politique. Du côté fédéral, à mi-mandat, le gouvernement de Justin Trudeau sera aussi à l'heure des bilans et des annonces.

« Ensemble, nous avons été sur tous les fronts : sur le terrain avec nos membres, à l'Assemblée nationale et au Parlement, dans les bureaux de comtés, auprès de nos alliés de la société civile. Nous avons fait nos devoirs et nous avons défendu, argumenté et porté nos messages. Cette année sera déterminante et nous avons plus que jamais besoin de votre engagement et de votre détermination. »

## Les Québécois ne veulent pas être les plus pauvres au pays

Dans le dossier du Régime de rentes du Québec (RRQ), la FTQ exhorte Québec de signer l'entente de Vancouver afin de bonifier le RRQ pour que les retraités québécois n'obtiennent pas moins que les autres Canadiens. « C'est une question de justice et de bon sens », plaide Serge Cadieux en rappelant que le Québec est la seule province qui n'a pas signé cette entente prévoyant un ajustement à la hausse des prestations de retraite versées à tous et à toutes. La FTQ, qui mène avec ses alliés la bataille pour la bonification du régime public de retraite

depuis 2009, s'attend à ce que le gouvernement dépose prochainement un projet de loi répondant à ses revendications.

Signez la pétition qui a déjà récolté plus de 30 000 signatures : [ftq.qc.ca/petition-rrq](http://ftq.qc.ca/petition-rrq).

## Réduire les inégalités sociales

Inquiète de l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, la FTQ a lancé, en 2016, une importante campagne pour le salaire minimum à 15\$ l'heure. Depuis, le confrère Boyer a été de toutes les tribunes pour faire bouger le gouvernement. « La mobilisation a porté fruit et a fait bouger Québec, mais pas assez, affirme-t-il. Si nous voulons réellement réduire les inégalités sociales, mieux répartir la richesse et permettre à tous les Québécois et Québécoises de vivre décemment, nous devons augmenter le salaire minimum à 15\$ l'heure. Et à nos détracteurs, nous répondons avec études à l'appui que cela profitera à l'économie locale et la relancera, car les sommes supplémentaires gagnées seront réinvesties dans les commerces de proximité et non dans les paradis fiscaux. Nous poursuivrons cette lutte jusqu'à ce que le gouvernement entende raison, car nous refusons de vivre dans une société qui accepte qu'un travailleur à temps plein ait besoin de recourir aux banques alimentaires », s'indigne le président de la FTQ.

## Mettre fin aux discriminations

Une autre des campagnes menées par la FTQ est celle contre les clauses de

disparité de traitement qui affectent injustement les jeunes. « Cette pratique discriminatoire est déjà interdite par la Loi sur les normes du travail, mais doit être mise à jour, car elle comporte une faille importante qui permet aux employeurs d'imposer des reculs dans les régimes complémentaires de retraite (RCR) et les assurances complémentaires de santé (ACS) », explique Serge Cadieux.

La FTQ mène cette bataille avec ses syndicats affiliés qui ont connu plusieurs conflits de travail importants sur ces clauses au cours des dernières années. « Nous avons fait beaucoup de travail sur le terrain et de représentations politiques auprès des élus sur ce dossier. Les partis à l'Assemblée nationale sont unanimes pour rejeter cette injustice intergénérationnelle et nous nous attendons à ce que le gouvernement libéral entende raison et corrige cette situation en modifiant la loi », affirme le confrère Cadieux.

Signez la pétition : [ftq.qc.ca/petition-cdt](http://ftq.qc.ca/petition-cdt).

Le message lancé par les porte-parole de la FTQ est sans équivoque : « Si nous gagnons ces luttes, c'est parce que la grande famille de la FTQ, nos syndicats affiliés, nos conseils régionaux et nos membres, ont été derrière nous. Ils sont restés debout pour défendre le modèle de société que nous souhaitons collectivement laisser à nos enfants. Plusieurs luttes seront à mener au cours des prochains mois et des prochaines années pour défendre nos valeurs. C'est un rendez-vous que nous vous donnons, car c'est ensemble qu'on peut faire une différence. » ■

LE GOUVERNEMENT COUILLARD PROPOSE QUE LES RETRAITÉS DU QUÉBEC SOIENT LES PLUS PAUVRES AU CANADA.



LA FTQ EST CONTRE. VOUS ?  
[ftq.qc.ca/petition-rrq](http://ftq.qc.ca/petition-rrq)

## Métier : président de la FTQ

Ancien préposé aux bénéficiaires dans un CHSLD et membre de la FTQ depuis 1978, Daniel Boyer a commencé à militer syndicalement en 1982 lorsque le gouvernement a décrété les conventions collectives dans le secteur public. « Ce geste sans précédent du Parti québécois a allumé une flamme contestataire en moi et c'est à partir de ce moment que j'ai commencé à m'impliquer plus sérieusement. »

Président de son syndicat local, il est ensuite devenu conseiller syndical au Syndicat québécois des employés et employés de service (SQEES-298), syn-

dicat qu'il a par la suite dirigé avant d'être élu secrétaire général de la FTQ au Congrès de 2010 et président en 2013.

« Ça peut paraître cliché, mais bien que ce soit un travail de fou, les autres nous redonnent tellement! Quand je rencontre les membres sur les piquets de grève, dans des rassemblements, des manifestations ou dans les instances, je sais pourquoi je fais ça! Les gens sont mobilisés pour une cause: l'amélioration de leurs conditions de travail ou l'amélioration de la société québécoise. Ces rencontres avec les membres, c'est mon gaz à moi! », explique Daniel Boyer.

### Pas deux journées pareilles

Si, sur papier, le travail consiste à présider les instances (le Congrès, le Conseil général et le Bureau) et à voir à la destinée de la centrale, dans les faits, c'est beaucoup plus que ça. Le président assume aussi un rôle de porte-parole, autant auprès des médias que dans l'action politique et la représentation tout comme dans le fonctionnement interne de la centrale; auprès de ses syndicats affiliés, de ses différents comités, réseaux et conseils régionaux.

« Une journée typique au bureau ça n'existe pas. Elles sont dictées par l'actualité politique et syndicale: à Québec, à Ottawa, sur la scène municipale et chez nos syndicats affiliés. »



L'action politique c'est évidemment aussi d'être dans la rue avec les membres et avec les partenaires de la société civile. « Que ce soit pour appuyer nos consœurs et nos confrères dans les luttes qu'ils mènent ou avec nos partenaires de la société civile pour défendre une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique, nous sommes très souvent dans la rue avec le monde. »

### Un chapeau important

Le président de la FTQ assure aussi la fonction de premier vice-président du Fonds de solidarité de la FTQ. « La FTQ a créé, il y a bientôt 35 ans, un outil extraordinaire qui appartient aujourd'hui à ses 615 000 actionnaires. Afin de garantir que ce fonds conserve

ses racines et ses valeurs syndicales, on doit s'en occuper. C'est une partie importante du travail des dirigeants de la centrale », explique le confrère Boyer.

Le porte-parole de la plus grande centrale syndicale au Québec adore visi-

blement son travail et est confiant pour l'avenir. « La relève est bien présente pour poursuivre le travail amorcé il y a 60 ans, nous bousculer, nous amener encore plus loin et continuer le rôle important que nous jouons comme acteur de la société. » ■



Daniel discute avec son adjointe Francine Vigeant. « Je travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la FTQ, que ce soit celui de la recherche, de la francisation, des communications, de la solidarité internationale, de l'éducation, de la condition féminine ou de la santé et sécurité du travail. Sans oublier nos conseillers régionaux partout au Québec. La FTQ c'est une très grande famille de plus de 600 000 membres, mais une toute petite équipe d'une cinquantaine de personnes qui assurent au quotidien des services aux syndicats affiliés et qui nous épaulent, le secrétaire général et moi-même, dans notre travail. »



Le président est aussi régulièrement appelé à rencontrer les militants et militantes des différents comités de la FTQ (jeunes, LGBT, délégués sociaux, condition féminine, éducation, santé et sécurité, etc.), ainsi que les instances des syndicats affiliés afin de discuter des enjeux de l'heure. Sur la photo, Daniel discute avec des militants et militantes au Camp des jeunes.



Sur la scène provinciale et fédérale, la FTQ intervient pour commenter des projets de loi ou des amendements à certaines lois. Les porte-parole font également des représentations politiques auprès des différentes instances gouvernementales et des élus pour faire connaître les arguments de la centrale.

## La FTQ célèbre la Fierté

Les membres du comité sur les droits des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres de la FTQ (GLBT-FTQ), ainsi que plusieurs militants et militantes des syndicats affiliés de la centrale se sont donné rendez-vous dans les rues de Montréal cet été afin de célébrer la diversité. Cette année, les célébrations de la Fierté s'inscrivaient dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et du 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal.

La centrale était également partenaire de la conférence nationale sur la réalité LGBTTIQA2S sur le thème *Nos luttes, nos victoires, nos défis*. Des membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) ont animé des ateliers lors de cet événement qui a donné lieu à des échanges et à des témoignages touchants et inspirants.

Afin de rencontrer des représentants de la communauté LGBTQ et de la population en générale, le comité GLBT-FTQ était aussi présent sur la rue Sainte-Catherine, au cœur du village, dans le cadre de la journée communautaire.

Cette semaine de festivités haute en couleur a culminé par le défilé de la Fierté sur le boulevard René-Lévesque. Moment unique et emblématique pour les militants et militantes de dénoncer toutes les formes d'exclusion, mais surtout d'affirmer l'ouverture de la FTQ aux personnes issues de la diversité sexuelle et de l'identité de genre.

Pour en savoir plus sur le comité GLBT: [ftq.qc.ca/comite-sur-les-droits-glb](http://ftq.qc.ca/comite-sur-les-droits-glb). ■



## DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

### 35 ans, ça se fête !

SUITE DE LA PAGE 1

À l'aube du 35<sup>e</sup> anniversaire du réseau, la conférence nationale du réseau d'entraide syndicale des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ sera un moment privilégié pour faire le point sur l'évolution du réseau comme sur les enjeux et les défis à venir. Cette

conférence permettra également de réfléchir sur les problématiques vécues dans les milieux de travail, d'échanger sur le soutien que l'on peut apporter aux membres, ainsi que de se ressourcer.

Le réseau d'entraide syndicale est une des grandes réussites de la FTQ et nous avons à cœur de le soutenir et de poursuivre

l'aventure. C'est donc en grand nombre que nous vous attendons à cet événement, tant les délégués sociaux

et déléguées sociales que les exécutifs, les militants et les militantes.

Quand : 14 et 15 février 2018

Où : Montréal

Comment s'inscrire : communiquez avec Manon Fournier (514 383-8039 ou [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca)).

Pour tous les détails, consultez le portail de la FTQ à l'adresse [ftq.qc.ca/35-ans-DS](http://ftq.qc.ca/35-ans-DS). ■



## PROBLÈMES DE TOXICOMANIE

### Il y a de l'aide !

Au-delà de la défense et de l'aide, la prévention reste au cœur de l'action du comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ. Pour prévenir, il faut informer et sensibiliser les travailleurs et travailleuses aux diverses problématiques de dépendance. C'est pourquoi le comité s'implique à promouvoir dans les milieux de travail, chaque année, la *Semaine de prévention des dépendances dans les milieux de travail*. Cette activité nationale aura lieu du 19 au 25 novembre 2017 et vise à sensibiliser la population

aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir.

Le comité vous invite à profiter de l'événement pour organiser des activités de sensibilisation et pour rappeler qu'il y a de l'aide! Le vaste réseau de délégués sociaux et de déléguées sociales est outillé pour venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance. Faites-y appel!

Cette année, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances a conçu une affiche sur le thème *Si la dépendance devient ton combat ou celui d'un proche... Il y a de l'aide!*

*l'aide!* Les membres du comité ont voulu rappeler que les délégués sociaux et déléguées sociales intervenaient également auprès des membres pour qui ce sont les

proches qui ont des problèmes de dépendance.

Vous pouvez télécharger l'affiche sur le site Internet de la FTQ : [ftq.qc.ca/entraide-syndicale](http://ftq.qc.ca/entraide-syndicale). Vous trouverez également d'autres renseignements sur le sujet et sur le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ. Bonne semaine! ■



## Envie de vous impliquer?

Technicien chez Bell Solutions Techniques (BST), Daniel Cadotte est délégué syndical de sa section locale d'Unifor et président du comité d'action socio-économique et politique (CASEP) du conseil régional de la FTQ Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL). *Le Monde ouvrier* l'a rencontré pour connaître l'histoire et la mission de ce comité unique en son genre.

**Monde ouvrier (M.O.) – Comment fut créé le CASEP?**

**Daniel Cadotte (D.C.)** – Le CASEP est né de la fusion du comité d'action politique et de celui du développement économique. Parce que la complémentarité entre notre implication économique et politique était évidente.

**M.O. – Qui compose le CASEP et à quelle fréquence se réunit-il ?**

**D.C.** – Il est composé de militants et militantes en provenance de syndicats affiliés à la FTQ-LL. Parmi ceux-ci, nous avons toujours pu compter sur la présence de quelques membres de l'Association des syndicalistes à la retraite (ASR-FTQ-LL). Le conseiller régional de la FTQ agit à titre de

personne-ressource pour le comité. On se réunit environ trois fois par année.

**M.O. – Quelles actions ou activités sont mises sur pied par le comité ?**

**D.C.** – La principale activité du comité consiste à organiser, en collaboration avec le service d'éducation de la FTQ et la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité, deux journées annuelles d'information socio-économique pour les membres de la FTQ-LL. Ces militants et militantes représentent la FTQ-LL au sein d'organismes comme les Fonds locaux de solidarité, les Fonds régionaux de solidarité, les tables des partenaires du marché du travail (CRPMT) et divers

autres organismes locaux et régionaux. Certains participants sont aussi impliqués en politique (municipale, provinciale ou fédérale).

**M.O. – Quels sont les thèmes abordés lors de ces rencontres ?**

**D.C.** – Un des rôles des conseils régionaux de la FTQ est de former nos représentants et nos représentantes, non pas uniquement dans leurs fonctions syndicales, mais aussi sur les enjeux du développement local et régional. Au cours des dernières années, divers sujets, dont l'économie sociale, les entreprises coopératives et la mondialisation des marchés, ont été abordés. Ces formations sont complémentaires à la formation financière offerte par les fonds locaux aux représentants syndicaux de la FTQ.

**M.O. – Comment le comité s'acquitte-t-il de son mandat politique ?**

**D.C.** – Le comité informe et mobilise les membres sur les grandes campagnes nationales de la FTQ, comme celles sur le salaire minimum à 15 \$ et les régimes de retraite. Nous

avons aussi tenu des rencontres pour encourager les membres de la FTQ-LL à faire de l'action politique. Plusieurs de nos membres ont d'ailleurs été candidats dans le passé et quelques-uns sont aujourd'hui conseillers municipaux ou commissaires scolaires.

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, le CASEP a proposé à la FTQ-LL d'organiser un débat pour présenter les différents programmes politiques des principaux partis. Cette rencontre fut un succès que nous nous proposons de répéter.

En 2012, bien avant les débats actuels, la FTQ-LL a organisé une rencontre sur l'intégration des personnes immigrantes dans les milieux de vie et de travail. Cela a permis de discuter des obstacles en milieu de travail et d'échanger sur cette réalité dans un contexte syndical et de solidarité.

**M.O. – La FTQ-LL semble être de l'école qui veut que le monde syndical doive s'impliquer en politique.**

**D.C.** – Sans vouloir mettre de l'avant un vieux cliché,



RÉJEAN BELLEMAIRE

« si tu ne t'occupes pas de la politique, elle s'occupera de toi », la politique est dans tout. Que ce soit le développement économique, la place du mouvement syndical dans la société ou encore la santé-sécurité au travail, les décisions prises par nos politiciens influencent tous les aspects de notre vie. Nous devons être vigilants et nous assurer que ces décisions sont prises à l'avantage du plus grand nombre et

non seulement des mieux nantis.

**M.O. – Comment vois-tu l'avenir du CASEP à la FTQ-LL ?**

**D.C.** – Je crois que le CASEP continuera d'exercer sa mission d'éducation de nos militants et militantes que ce soit sur le plan politique ou économique. Pour ma part, je remercie les membres de la FTQ-LL de me permettre un tel apport à la vie syndicale régionale. ■

## D'importants défis à relever dans la belle et grande région de la Côte-Nord !

La Côte-Nord, deuxième plus grande région du Québec, s'étend le long du Saint-Laurent sur 1300 km de côte parsemée de plages et d'embouchures de majestueuses rivières; de la rive est du Saguenay jusqu'à Blanc-Sablon et de Schefferville à l'île d'Anticosti.

Avec ses 0,4 habitant par km<sup>2</sup> (en comparaison, Montréal compte 4043 habitants par km<sup>2</sup>), vous pouvez marcher en toute tranquillité sur les plages de la Côte-Nord.

Son économie repose en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles. Les Métallos dans le secteur des mines, Unifor pour la forêt et le bois d'œuvre, la FTQ-Construction sur les barrages La Romaine et les chantiers, le SCFP pour l'hydroélectricité. Il y a aussi plusieurs autres secteurs où sont présents les syndicats affiliés de la FTQ : le SCFP (secteur municipal et maritime), le SPQ, les TUAC, le SEPB, l'UES 800, le STTP, l'AFPC et les Teamsters.

La forte baisse des prix des métaux, la crise du bois d'œuvre et les mesures d'austérité du gouvernement ont

randement fragilisé l'économie de la région. La Côte-Nord se vide de ses habitants par manque d'emploi, les entreprises font faillite et les grands donneurs d'ouvrage, comme Hydro-Québec, les minières et les alumineries, serrent la vis aux entrepreneurs, ouvrant la porte à ceux



Assis à une terrasse à boire une bière de la microbrasserie St-Pancrace de Baie-Comeau en regardant passer les baleines, manger du crâabe frais après avoir pêché le saumon sur la rivière Trinité à Baie-Trinité ou sur la rivière Moisie à Sept-Îles, visiter les îles de l'archipel de Mingan avec ses géants de calcaire et ses fossiles pour ensuite vous rendre sur la Basse-Côte-Nord profiter de ses merveilleux paysages. La Côte-Nord est l'endroit parfait pour des vacances inoubliables ou pour venir y travailler (l'heure de pointe ici se calcule en quelques minutes seulement...).

des autres régions et au fly-in fly-out.

« Nous sommes déterminés à garder nos services en région et à démontrer à nos jeunes qu'il est toujours possible d'avoir un avenir sur la Côte-Nord. Pour cela, nous devons, ensemble, nous relever les manches pour rétablir l'économie, la diversifier et stimuler

l'esprit entrepreneurial afin de minimiser les creux de certaines activités économiques telles que l'industrie minière. Il s'agit de défis de taille que nous, travailleuses et travailleurs de notre belle région sommes prêts à relever sans compter l'énergie nécessaire pour y arriver », explique le conseiller régional de la FTQ, Pascal Langlois. ■



Nathalie Lepage, directrice de Centraide Outaouais; Dino Lemay et Francine Bourré (CRFTQ Outaouais); Michel Picard, président de la campagne.

JUSTINE LEPAGE-ROY

## Un Tilou au conseil régional de l'Outaouais

Les prix Tilou soulignent l'apport exceptionnel d'une personne, d'une équipe, d'un syndicat ou d'une organisation aux campagnes de financement de Centraide. Lors de la soirée de clôture et de reconnaissance qui a eu lieu le 8 juin 2017, vingt Tilou ont été remis dans les diverses divisions de Centraide Outaouais.

Dans la catégorie « Partenariat en collecte de fonds de moins de 10000 \$ », le prix a été remis au Conseil régional FTQ Outaouais pour son tirage annuel.

Cette année encore, le conseil a organisé un tirage important de 1 000 billets au profit de Centraide Outaouais. Une activité très appréciée qui a permis d'amasser 7 000 \$ et de faire plusieurs heureux dans la région. Les gagnants ont remporté un crédit voyage de Voyages El-Air, des billets de hockey et des chèques cadeaux du Nordik Spa-Nature. Bravo à Francine Bourré et à Dino Lemay qui portent le message de Centraide Outaouais avec passion et conviction depuis près de dix ans. Cette implication permettra à Centraide Outaouais d'aider 95 personnes dans le besoin! ■

# Aux origines de la social-démocratie au Québec: les syndicats internationaux

Dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de la FTQ, *Le Monde ouvrier* publie un texte de Jacques Rouillard, professeur émérite, département d'histoire, Université de Montréal.

En mai dernier, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) soulignait le soixantième anniversaire de sa fondation en 1957. À cette date, elle regroupe très majoritairement des syndicats affiliés aux unions internationales venues des États-Unis et qui sont rattachées à l'American Federation of Labor et au Congress of Industrial Organizations.

L'union de ces deux centrales syndicales aux États-Unis en 1955 pour former l'AFL-CIO se prolonge au Canada l'année suivante avec la fusion des deux centrales canadiennes, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) et le Congrès canadien du travail du Canada. Le mouvement se poursuit au Québec en 1957 avec la fusion de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) pour former la FTQ. L'intégration de ces deux instances n'a rien de très original puisqu'elle fait partie d'un mouvement nord-américain d'unité syndicale.

Selon les structures du syndicalisme international, le rôle principal d'une fédération provinciale consiste principalement à acheminer des revendications auprès du gouvernement du Québec. Sa tâche est de nature politique; elle n'intervient pas directement dans la négociation collective de ses syndicats affiliés. Cette fonction de représentation était aussi celle la FPTQ née en 1937. Elle est formée dans des circonstances qu'il vaut la peine de révéler, car cet épisode significatif de

l'histoire du syndicalisme québécois est tombé dans l'oubli.

## Loi du cadenas

C'est l'antisindicalisme manifesté par le gouvernement Duplessis élu en 1936 qui déclenche le processus de formation de la fédération, l'une des premières à être fondées au Canada. Au printemps 1937, le gouvernement vote la « loi du cadenas » destinée à protéger la province de la propagande communiste et deux lois restreignant le champ de la négociation collective. Dans la presse catholique, les syndicats internationaux sont accusés de sympathie communiste et, en mai 1937, le premier ministre, qui est aussi Procureur général, émet un mandat d'arrestation contre Raoul Trépanier, figure de proue du syndicalisme international au Québec, invoquant qu'il ne veut « donner aucune chance aux communistes officieux ou camouflés ».

## Formation de la FPTQ

Devant ces manœuvres, les dirigeants des syndicats internationaux craignent pour les libertés syndicales et démocratiques au Québec. Certains voient dans ce virage un premier pas vers le corporatisme et le fascisme à la manière de



l'Italie de Mussolini. Cette menace conduit directement à la formation de la FPTQ à Trois-Rivières le 31 juillet 1937 par 169 délégués de 89 unions nationales et internationales (il y a donc 80 ans). Les syndicats internationaux ne sont pas alors un groupe marginal au Québec: ils réunissent environ 55 000 membres dans les années 1920 et 1930 (aux trois quarts francophones), soit approximativement les deux tiers des syndiqués québécois.

La fondation de la FPTQ n'est pas la seule mesure pour faire échec au conservatisme duplessiste: 150 délégués de syndicats internationaux décident d'intervenir sur le front politique en fondant l'Action démocratique en mai 1938. Son objectif est d'appuyer les candidats aux prochaines élections favorables à son programme.

## Des revendications progressistes

Dirigé par Raoul Trépanier qui est alors le premier président de la FPTQ et vice-président du CMTC, le groupe réclame le respect des libertés démocratiques et syndicales et propose un programme qui comprend le droit pour les travailleurs à la négociation collective, l'abolition du Conseil législatif (équivalent québécois du Sénat canadien aboli en 1968), le suffrage féminin, la représentation proportionnelle, l'élimination des frais de scolarité dans les écoles publiques, la gratuité des livres, la fréquentation scolaire obligatoire, la nationalisation des services publics (chemins de fer, tramways, électricité, gaz, eau) et des mesures sociales (pensions de vieillesse, aide aux mères dans le besoin, assurance-chômage, assurance-maladie, etc.).

Ces revendications ne sont pas nouvelles: elles font partie de celles formulées par la délégation de syndicats internationaux auprès du gouvernement du Québec depuis au moins



Raoul Trépanier, premier président de la FPTQ et de l'Action démocratique. Membre de l'Union des employés de tramways de Montréal, il a été aussi président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, vice-président du Conseil des métiers et du travail du Canada. Il s'est présenté à la mairie de Montréal en 1940.



Le *Monde ouvrier* du 4 novembre 1939, page 3, à propos de la lutte menée par les syndicats internationaux contre les politiques du gouvernement Duplessis. C'est à la veille des élections de 1939 où le gouvernement de l'Union nationale est défait par les libéraux de Godbout.

le début des années 1920 et, pour certaines revendications (nationalisation des services publics et la réforme du système d'éducation) depuis le début du siècle. Cette délégation, qui soumet chaque année un mémoire au gouvernement depuis 1889, est formée de représentants syndicaux québécois qui préparent leurs doléances à partir des résolutions adoptées par les délégués aux réunions annuelles du CMTC. Celles qui concernent le Québec sont présentées par les délégués de syndicats québécois au congrès.

## Délégation annuelle

Signe de l'importance accordée aux revendications syndicales, la rencontre annuelle des représentants de syndicats internationaux se déroule en présence du premier ministre, de plusieurs ministres et députés. Dans les années 1920, c'est souvent le Cabinet des ministres au complet qui accueille la délégation. Leurs réclamations reflètent une vision sociale-démocrate de la société basée sur le renforcement des valeurs démocratiques et l'extension du rôle de l'État en économie et dans le domaine de la sécurité sociale.

Sur le plan des relations de travail, le modèle des unions internationales au Canada et au Québec provient des États-Unis, mais leur vision politique s'inspire du mouvement ouvrier

britannique. Les gouvernements du Parti libéral, qui administrent la province de 1897 à 1936, se montrent à l'écoute des revendications syndicales et adoptent plusieurs lois réclamées.

## L'Action démocratique

L'Action démocratique de Trépanier soumet ses revendications au comité du programme du Parti libéral qui, alors dans l'opposition, organise un congrès d'orientation à Québec en juin 1938. Bon nombre des revendications du groupe sont adoptées à ce congrès qui réunit 1000 délégués provenant de tout le Québec.

Le parti libéral effectue alors un virage majeur inscrivant son programme dans l'optique sociale-démocrate. Les délégués se prononcent, entre autres, en faveur du droit de vote pour les femmes, l'abolition du Conseil législatif, l'adoption d'un Code du travail et ils adhèrent à la construction de l'État-providence en donnant leur accord au programme fédéral d'assurance-chômage et à un régime de rentes étatique.

Lorsque des élections sont déclenchées l'année suivante, d'autres mesures sociales inspirées du même esprit s'ajoutent à la plateforme électorale: l'établissement de l'assurance-maladie, de l'assurance-invalidité et d'un programme d'allocation familiale.

## Un accomplissement remarquable

Les promesses des libéraux élus l'année suivante sous la direction d'Adélard Godbout ne restent pas lettre morte. Les libéraux s'efforcent de les mettre en œuvre rapidement, et ils vont même bien au-delà en éducation et dans le domaine économique: droit de vote pour les femmes, participation au programme fédéral d'assurance-chômage, fréquentation scolaire obligatoire, formation d'une commission de l'assurance-maladie, première nationalisation d'une entreprise d'hydro-électricité, formation d'un Conseil d'orientation économique, adoption de la loi des relations ouvrières inspirée du Wagner Act américain (il est à la base de l'actuel Code du travail), etc.

Réalisées en un seul mandat, ces mesures sont un accomplissement remarquable dans une société que la mémoire collective décrit comme engluée dans le conservatisme.

Le Québec effectue ainsi une première révolution tranquille avant la deuxième dans les années 1960. Les syndicats internationaux ont donc joué un rôle significatif dans son avènement. C'est une erreur que de vouloir réduire l'histoire du Québec contemporain à la survivance et au seul conservatisme clérical. ■

# À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2017



DES GENS MEURENT PENDANT QUE LES MINIÈRES BOUDENT LES COMITÉS EN PRÉVENTION

## Les Métallos pressent les minières de se remettre en mode prévention

Le carnage doit cesser dans les mines du Québec ! Les minières doivent cesser leur boycottage des comités de travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en cours depuis près d'un an et travailler sérieusement à améliorer la santé et la sécurité dans les mines.

La ministre du Travail doit aussi mettre son poids dans la balance pour qu'il y ait un vrai coup de barre en santé et sécurité dans les mines. C'est le cri du cœur lancé par les Métallos le 12 septembre dernier au lendemain d'un week-end meurtrier dans les mines au Québec.

Voilà maintenant un an que les sous-comités de travail de la CNESST n'ont pu se réunir faute de participation des représentants des minières, vraisemblablement en

raison d'un mot d'ordre de l'Association minière du Québec (AMQ).

Ce boycottage coïncide avec une ordonnance de la CNESST de cesser le travail de soutirage minier (le fait de retirer du minerai), lorsque des charges explosives sont installées ou prêtes à être déclenchées.

«La CNESST est au courant, la ministre du Travail aussi, nous lui avons écrit en mai pour lui demander d'intervenir. Maintenant, l'hécatombe se poursuit et nous sentons

que les minières ne sont plus du tout en mode prévention. Elles rejettent le modèle de comités paritaires qui a pourtant permis de faire des avancées majeures depuis 30 ans dans le secteur minier», a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Il était entouré de plusieurs représentants des syndicats de mineurs de la Côte-Nord et de l'Abitibi lors d'un point de presse à Québec devant les bureaux de l'AMQ, «lobby des minières et syndicat des boss». «Tout est paralysé en matière de prévention et d'élaboration de plan d'action en santé et sécurité du travail. En boycottant les comités de la CNESST, l'AMQ se livre à des avocasseries et des enfantillages alors que des vies de travailleurs sont en jeu. On sent un relâchement en matière de santé et de sécurité au cours des dernières

années. Les mines ont déjà été beaucoup plus meurtrières, le bilan s'était amélioré dans les 40 dernières années grâce à la prévention qui se fait en partenariat entre les employeurs et les représentants des travailleurs. Il ne faut pas revenir en arrière. La situation doit être redressée rapidement», s'est exclamé le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

L'AMQ confirme qu'elle «manque de disponibilité» pour siéger aux comités sur la santé et la sécurité dans les mines en raison de sa contestation juridique d'une ordonnance de la CNESST. «Le dossier compliqué [...] mobilise toutes nos ressources», a expliqué en entrevue au Devoir la présidente-directrice générale de l'organisme, Josée Méthot. Pourtant, dans un communiqué émis le même jour, l'AMQ écrivait que «[la] santé et leur sécurité [des travailleurs] passent avant tout, ça doit être clair».

L'attitude de l'AMQ fait bondir le directeur des Métallos : «Si c'est une priorité, qu'ils s'organisent en conséquence. Avant d'être une affaire de gros sous pour des minières qui veulent réduire les primes d'assurance, limiter les accidents indemnisés, sortir le plus de minerai en le moins de temps possible, la santé et la sécurité sont des enjeux de vie ou de mort pour les travailleurs. Il ne faudrait pas le perdre de vue.»

Deux travailleurs sont décédés cette année dans des mines en Abitibi, soit Roméo Girard au début septembre à la mine Kiena et Pierre Audet en février à la mine Westwood. À la suite de son enquête sur le décès de Pierre Audet, la CNESST a mis

à l'amende la minière IAMGOLD, propriétaire de la Westwood. Trois autres travailleurs de la mine Westwood ont aussi subi un accident grave début septembre à la Westwood, dans une section de la mine qui a déjà subi plusieurs effondrements. ■

## Décès : la mine Westwood est mise à l'amende

À la suite du rapport sur le décès de Pierre Audet à la mine Westwood survenu le 23 février 2017, la CNESST a mis la minière à l'amende. Pierre Audet, un mineur expérimenté, avait été déclaré absent vers la fin du quart de nuit, avant d'être retrouvé à proximité d'une chargeuse-navette.

La CNESST cite parmi les possibles causes de la mort : le déplacement intempestif de la chargeuse-navette qui a coincé mortellement le travailleur entre celle-ci et la plateforme de sécurité, le frein de stationnement qui n'était pas actionné, le levier d'accélérateur de la télécommande en position de marche et le dispositif d'interverrouillage de la porte de la chargeuse-navette qui n'était pas fonctionnel. La CNESST a exigé de l'employeur qu'il remette en fonction les dispositifs d'interverrouillage des portes.

Du côté syndical, l'enquête n'est pas terminée et on déplore le peu de collaboration de la part de l'employeur. En effet, ce dernier a refusé de transmettre les documents d'enquête, exigeant que le représentant en prévention s'engage à ne pas montrer les documents au syndicat. «On n'avait jamais vu ça. En matière de prévention, syndicat et employeur doivent travailler de concert afin qu'un accident comme celui qui a coûté la vie au collègue Pierre Audet ne se reproduise plus», a fait valoir le président de la section locale 9291 des Métallos, André Racicot, lui-même travailleur à la Mine Westwood.

Afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, la CNESST communiquera ses conclusions à l'Association minière du Québec et à l'Association des entrepreneurs miniers du Québec. Les conclusions du rapport d'enquête seront également diffusées dans les établissements de formation qui offrent un programme d'études en extraction de minerai.



CLAIRANDRÉE CAUCHY

## Derrière les clichés

Vous voulez participer ou vous connaissez une personne qui serait intéressée à participer à notre projet de portraits de personnes blessées ou ayant une maladie professionnelle, consultez la page [ftq.qc.ca/derriere-les-cliches](http://ftq.qc.ca/derriere-les-cliches) ou envoyez-nous un courriel avec vos coordonnées à l'adresse [edemers@ftq.qc.ca](mailto:edemers@ftq.qc.ca). ■



## LES GRANDS PRIX SST

# La FTQ lève son chapeau aux travailleurs et travailleuses

Chaque printemps, près de 500 personnes se réunissent au Centre des congrès de Québec pour mettre en lumière les visages de la prévention dans le cadre du concours des Grands Prix santé et sécurité du travail. Encore une fois, à l'occasion du Gala national 2017, qui s'est tenu le 2 mai dernier, plusieurs personnes inspirantes ont présenté de grandes idées en santé et sécurité du travail.

Chaque année, petit à petit, ces personnes et ces réalisations changent la façon de voir les choses en santé et sécurité et nous démontrent que tout le monde peut s'impliquer et faire une différence.

Bravo et merci de contribuer à démontrer que la prévention des lésions professionnelles, c'est possible !

Pour voir l'ensemble des vidéos, consultez ce site : [www.cnesst.qc.ca](http://www.cnesst.qc.ca).

### Catégorie Innovation / Le Grand Prix SST 2017 Ceradyne

#### UN NOUVEAU PALONNIER POUR MANIPULER DES PLAQUES D'ALUMINIUM



Les travailleurs à l'inspection qui manipulent de lourdes plaques d'aluminium déclaraient fréquemment des douleurs au dos, au cou, aux épaules et aux mains. Avec l'aide des syndiqués, l'entreprise chicoutimienne a complètement repensé et reconfiguré l'espace de travail.

Comme aucun fournisseur ne proposait d'équipement à la hauteur de leurs aspirations, ils ont conçu un palonnier et ajouté deux ponts à gravité zéro dans la zone de travail. Léger, entièrement en aluminium, muni d'un système de succion et pouvant être ajusté à la grandeur des plaques, le nouveau palonnier permet de manipuler les différentes pièces d'aluminium de façon sécuritaire avec la simple pression d'un doigt.

Le président de l'unité syndicale et vice-président de la section locale composée du Syndicat des Métallos, Jonathan Boivin, mentionne que « la plus grande récompense qu'on puisse avoir, nous nous la sommes donnée nous-mêmes : c'est le travail d'équipe sans barrière ».

### Catégorie grandes entreprises / Lauréat Bronze ex æquo Les Aliments Dare ltée

#### LE « TRANSPALETTE JOHN DARE »



L'usine des Aliments Dare ltée, à Sainte-Martine, est établie depuis plus de 100 ans. Il y a quelques années, l'entreprise a installé de nouveaux mélangeurs, ce qui a amené de nouvelles méthodes de travail. Les employés devaient désormais remplir des seaux de petits ingrédients pour ensuite alimenter les mélangeurs. « La production a augmenté, il y avait donc de plus en plus d'ingrédients à mettre dans les mélangeurs. On prenait de gros seaux, qu'on devait monter dans les escaliers, pour ensuite vider le contenant dans les mélangeurs. Cela nous causait des douleurs aux bras et au dos », explique Jean Latour, pétrisseur de pain, membre de la section locale 574 du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEP).

Après des discussions, les membres du comité de santé et de sécurité paritaire ont convenu que la meilleure solution était d'automatiser l'introduction des ingrédients dans le mélangeur. C'est donc en combinant un transpalette électrique et un convoyeur qu'est né le « transpalette John Dare ».

### Catégorie organismes publics / Lauréat Or Hydro-Québec – Centrale aux Outardes-2

#### ADAPTATION D'UN OUTIL POUR MANIPULER UNE VALVE



À la Centrale aux Outardes-2 d'Hydro-Québec, tout près de Baie-Comeau, on utilise la force de l'eau et de plus de 500 travailleurs pour produire de l'électricité. Outardes-2 est une centrale à réservoir où se situent trois conduites forcées, qui acheminent l'eau à trois groupes turbine-alternateur dans lesquels l'eau est transformée pour produire de l'électricité.

Lorsqu'un groupe turbine-alternateur doit être isolé à l'intérieur de la centrale, la manipulation de certaines valves est nécessaire. Cette manœuvre se faisait de façon manuelle, nécessitait toujours au moins deux personnes pour diminuer l'effort et était très exigeante physiquement. Les travailleurs effectuaient un mouvement répétitif, causant des torsions du bassin, qui pouvaient mener à des douleurs aux bras et aux épaules.

Pour régler ce problème, un mécanicien a eu l'idée de motoriser l'ouverture de la valve en créant une clé motorisée qui, d'origine, servait à faire du filetage sur des tuyaux. « Je me suis servi de cette clé et j'ai modifié l'embout pour pouvoir le fixer solidement sur un garde-corps », explique Sylvain Lachance, mécanicien d'appareillage, membre de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ces valves sont manipulées pour éliminer l'énergie et cadenasser l'équipement lorsque des travaux doivent être faits. Lors de la conception de la clé motorisée, quelques embûches se sont présentées. L'outil a d'ailleurs été retravaillé à plusieurs reprises lorsque l'équipe s'est aperçue qu'il y avait un risque d'entraînement. Avec la clé motorisée, le robinet se fermait plus rapidement, le mécanisme se déplaçait donc plus vite. Après plusieurs modifications, l'outil est maintenant prêt à être utilisé et est très efficace. ■

Source : Cnesst et Métallos



## JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOFISCALITÉ

# Pour une approche juste et solidaire

Lors de son dernier Congrès, la FTQ a adopté une ambitieuse déclaration de politique sur les changements climatiques. Celle-ci proposait notamment d'entamer une réflexion sur l'écofiscalité. C'est le 5 juin dernier que s'est tenue une première rencontre qui se voulait informative, mais également consultative.

Trois sujets ont été abordés : l'écofiscalité, la tarification du carbone et l'ajustement carbone aux frontières.

Les personnes présentes se sont montrées sensibles au besoin de changer nos habitudes de consommation pour atteindre les cibles de réduction de gaz à effet de serre (GES). Par contre, elles conçoivent que le fardeau ne peut pas être simplement porté par les consommateurs. Les gouvernements ont également leur rôle à jouer en finançant adéquatement une transition écologique juste. Les participants et les participantes souhaitent que les mesures soient solidaires et empreintes des valeurs syndicales. Ils critiquent donc des propositions comme celle d'Équiterre qui suggère de pénaliser

les propriétaires de véhicules ayant plus de 10 ans. Bien souvent, ce sont les personnes moins nanties de la société qui possèdent ces véhicules. Or, ce sont ces mêmes personnes qui sont fragiles sur le plan économique.

L'écofiscalité fait consensus comme étant un outil intéressant, mais ne doit pas être une mesure isolée. Elle doit également être solidaire dans son approche.

Concernant la bourse du carbone, les personnes présentes n'ont pu parvenir à un consensus sur ses bienfaits ou non. Encore une fois, cette mesure seule ne peut régler la question de la lutte contre les changements climatiques à moins d'être ambitieuse, telle que la bourse en Californie. De plus, les produits de ce mécanisme financier doivent servir de levier

UN VÉRITABLE DIALOGUE SOCIAL ET UNE IMPLICATION IMMÉDIATE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DANS CE DÉBAT SONT NÉCESSAIRES.

économique par rapport à la transition à laquelle nous aurons à faire face.

La question des barrières tarifaires commerciales concernant les changements climatiques a également été abordée, mais compte tenu du contexte complexe des accords de libre-échange, des règles de l'Organisation mondiale du commerce et du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, les personnes présentes ont émis le souhait d'approfondir cette question. D'autres sessions de réflexion sont donc à prévoir afin d'aider la FTQ à mieux se positionner quant à cet enjeu important.

Le mouvement syndical aura à faire face à une transition écologique inévitable. Reste à savoir si elle sera juste ou injuste pour des milliers de travailleurs et travailleuses au Québec. C'est pourquoi la FTQ réaffirme que les outils financiers ne peuvent régler à eux seuls ce que les forces du marché ont provoqué. ■



## LÉGALISATION DU CANNABIS

# Les milieux de travail méritent une attention particulière

Le 7 septembre dernier, la FTQ participait à la consultation régionale sur l'encadrement du cannabis au Québec où elle invitait le gouvernement à accorder une attention particulière aux milieux de travail dans l'élaboration de sa loi-cadre. La FTQ craint que cette nouvelle législation ouvre grand la porte aux employeurs à exiger et à étendre mur à mur des tests de dépistage aléatoires, ainsi que des politiques rigides de «tolérance zéro» qui briment le droit des travailleurs et des travailleuses à leur vie privée.

Si le gouvernement cherche sérieusement à prévenir et à agir sur les problèmes de consommation en milieu

de travail, la FTQ est d'avis qu'il doit plutôt encourager la mise sur pied de politiques d'entreprise adaptées et cohérentes qui misent davantage sur la prévention.

La FTQ a également profité de l'occasion pour rappeler au gouvernement que la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) comporte déjà plusieurs mécanismes et outils de prévention pouvant soutenir les personnes aux prises avec des problèmes de consommation dans les milieux de travail. Or, cette loi ne touche qu'environ 10 % des entreprises québécoises. La FTQ réitère donc sa position historique à l'effet d'assujettir

toutes les entreprises de plus de 20 personnes aux dispositions sur la prévention de la LSST.

La FTQ a invité le gouvernement à prévoir dans la loi des structures d'entraide par les pairs qui se sont révélées des moyens efficaces pour soutenir les milieux de travail. Rappelons que la FTQ s'implique depuis près de 35 ans dans le développement d'un réseau d'entraide qui compte aujourd'hui plus de 3000 personnes actives dans les syndicats affiliés et dans les conseils régionaux de la FTQ.

La ministre Charlebois a annoncé son intention de déposer une loi-cadre cet automne. La FTQ continuera de suivre le dossier de près. ■

# Un nouvel exécutif dans le Suroît

Plus de cinquante personnes ont participé, le 12 juin dernier, à l'Hôtel Plaza, à Salaberry-de-Valleyfield, au congrès statutaire du Conseil régional FTQ du Suroît. La rencontre a attiré des participants et participantes provenant du SCFP, des Métallos, d'Unifor, du Local 9 (FTQ-Construction), des TUAC, de la FIPOE et du STTP.

Dans son mot de bienvenue, le président du conseil régional, Daniel Mallette, a rappelé le lieu historique dans lequel se déroulait la rencontre. «Ce lieu est symbolique puisque cet hôtel a été construit à même les murs de l'ancienne usine de la Montréal Cotton où a eu lieu la fameuse grève historique de 3 000 hommes et femmes en 1946 pour la reconnaissance syndicale et pour avoir une première convention collective. Et devant l'hôtel, il y a la sculpture "Souffle d'Éole" érigée en hommage aux grévistes. Voilà de quoi nous inspirer», a expliqué Daniel Mallette.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a rappelé les grandes batailles que mène actuellement la centrale : pour le salaire minimum à 15\$ l'heure, contre les clauses de disparité de traitement et pour la bonification du Régime de rentes du Québec. Il a invité les militants et militantes à se mobiliser en vue de la prochaine campagne électorale au Québec. «Quotidiennement, dans toutes les régions du Québec, nos conseils régionaux contribuent au mieux-être de leurs affiliés et de la population de la région. Grâce à votre engagement et à votre militantisme, les conseils régionaux sont au centre de la solidarité régionale. Merci!», a ajouté Serge Cadieux.

Plusieurs jeunes militants et militantes déterminés à brandir bien haut le flambeau de la solidarité dans la région se sont joints au nouvel exécutif élu lors du congrès. À preuve, l'appel à la solidarité avec les grévistes de CEZinc par le jeune gréviste Vincent Mercille-Barrette, un fait marquant du congrès. ■



ERIC DEMERS

# Des grévistes métallos américains manifestent en Abitibi

Une délégation de mineurs métallos américains de la mine Lucky Friday s'est rendue en Abitibi en août dernier pour manifester devant les bureaux administratifs de la compagnie Hecla, aux côtés de syndicalistes de la région.

En grève depuis 6 mois, les 250 membres de l'United Steelworkers de l'Idaho revendiquent simplement un contrat de travail équitable, sans reculs et des mesures simples pour assurer leur santé et sécurité sous terre. Parmi les enjeux des négociations, les travailleurs réclament de pouvoir choisir eux-mêmes leurs partenaires sous terre, comme ils l'ont toujours fait. L'employeur voudrait pouvoir déterminer lui-même les équipes. «C'est un enjeu important de santé et sécurité. Quand on est sous terre, dans une mine qui subit des secousses sismiques, c'est important de pouvoir compter sur quelqu'un qu'on connaît bien, en qui on a confiance, l'entreprise n'a pas à venir se mêler de ça!», a expliqué Rick Norman, de la section locale 5114 des Métallos. ■



DONALD NOËL



DENIS BESNER

En arrière : Denis Dumouchel (TUAC, vice-président), Jonathan Latour (SCFP, directeur), Vincent Mercille-Barrette (Métallos, vice-président), Roger Friolet (Local 9-FTQ-Construction, directeur), Daniel Mallette (Métallos, président), Nancy Quenneville (SCFP, directrice), Serge Girard (représentant FTQ), Sébastien Clairoux (SCFP, directeur), en avant, Marcel Dignard (Métallos, secrétaire financier) et Jérémie Dumouchel (TUAC, directeur). N'apparaissent pas sur la photo Bernard Breton (Unifor, directeur), Laura Patricia LeFrançois (STTP, secrétaire-archiviste) et Stephen O'Brien (Unifor, directeur).

## 8<sup>e</sup> MOIS DE CONFLIT À LA CEZINC Adoptez un gréviste

La grève des 371 travailleurs de l'affinerie CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield en est à son huitième mois. Une fenêtre de négociation s'est ouverte en septembre pour être aussitôt fermée de façon méprisante par la compagnie qui veut mettre à genoux les travailleurs.

Le Syndicat des Métallos a donné le change en intensifiant la campagne mondiale pour tisser des liens de solidarité avec des syndicats de travailleurs de Glencore à travers le monde.

Rappelons que Glencore est le principal actionnaire du Fonds de revenu Noranda qui gère l'affinerie de Salaberry-de-Valleyfield.

En septembre, l'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, et un délégué de la section locale 6486 des Métallos, Vincent Mercille-Barrette, se sont rendus à Bogota en Colombie pour échanger avec une cinquantaine d'officiers syndicaux représentant l'ensemble des salariés de Glencore dans le monde, sous l'égide du syndicat mondial IndustriALL, qui représente 50 millions de travailleurs dans 140 pays.

«Les dirigeants de l'entreprise disent que le conflit va se régler au Québec. C'est vrai et c'est pourquoi nous sommes toujours ouverts à négocier sérieusement quand la compagnie sera sérieuse dans sa volonté de trouver un règlement. D'ici là, nous savons aussi par expérience que devant des multinationales qui tirent chaque jour profit de la mondialisation, les liens internationaux pèsent dans la balance», a expliqué Dominic Lemieux.

«Notre conflit est maintenant connu chez Glencore à travers le monde. Avec l'appui de nos confrères et consœurs, nous tiendrons la fameuse journée de plus», a renchéri le militant de la section locale 6486, Vincent Mercille-Barrette. De retour de Colombie, celui-ci parcourra le Québec en ambassadeur des travailleurs de la CEZinc à la recherche d'appuis et d'aide de la part des différentes sections locales des Métallos.

L'appui de tous est souhaité pour soutenir les grévistes de Salaberry-de-Valleyfield. En participant à la campagne *Adoptez un gréviste*, des syndicats s'engagent à fournir un don récurrent aux grévistes pour la durée du conflit. Les dons ponctuels contribuent aussi à soutenir les travailleurs.

Pour inviter Vincent Mercille-Barrette à rencontrer vos instances pour expliquer le conflit, vous pouvez lui écrire à [vmmercillebarrette@hotmail.com](mailto:vmmercillebarrette@hotmail.com). ■



Vincent Mercille-Barrette explique son conflit à des confrères et consœurs de partout.



## Une retraite bien méritée pour Carole Gingras

Après 35 ans de bons et loyaux services à la direction du service de la condition féminine de la FTQ, Carole tire sa révérence.

Son parcours et son expérience au Conseil provincial de l'Union des employés de commerce (TUAC) pour lequel elle a siégé au comité de la condition féminine de la FTQ – qu'elle a aussi présidé – l'avaient «prédestinée» au service de la condition féminine de la FTQ.

À la suite d'une résolution de Congrès, la FTQ créait, en 1982, ce service pour les femmes, de plus en plus nombreuses dans l'effectif de la FTQ. Carole a alors été choisie pour le diriger. Tout était à faire!

Défendre les préoccupations et les intérêts des femmes et des travailleuses n'est pas une mince tâche, et cela exige un sens aigu de la justice, du leadership, beaucoup de vigilance, de détermination et de persévérance... ce qui cadre bien avec la personnalité de Carole.

### Tout un bagage en 35 ans!

Nombreuses ont été les batailles qu'elle a menées aux côtés des militantes FTQ et des alliées du mouvement des femmes et qui ont mené à de belles avancées :

- ▼ la féminisation du nom de la FTQ
- ▼ les postes réservés aux femmes dans les hautes instances de la centrale
- ▼ La Journée de réflexion en condition féminine (devenue la Rencontre biennale des femmes FTQ)
- ▼ la Loi sur l'équité salariale
- ▼ les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes
- ▼ l'amélioration des conditions des travailleuses dans des emplois traditionnellement masculins
- ▼ le réseau de services de garde à contribution réduite
- ▼ Le Régime québécois d'assurance parentale et de meilleures conditions de conciliation travail-famille-études
- ▼ la mise en lumière des conditions de travail des femmes sous l'angle de la santé et de la sécurité
- ▼ le retrait préventif pour la travailleuse enceinte
- ▼ les discriminations que vivent les travailleuses domestiques
- ▼ l'élimination des violences faites aux femmes, notamment en lien avec les milieux de travail
- ▼ les diverses marches des femmes, etc.

Toutes ces années ont été très intenses et Carole a connu des hauts, très stimulants, et des bas avec des reculs et des ressacs qui auraient pu la décourager : jamais elle n'a baissé les bras, au contraire! Pendant ces 35 années, elle a dignement travaillé avec et pour les femmes de la FTQ et les a fièrement représentées partout.

Un énorme merci, Carole, pour tes convictions, ta



VANESSA RENAUD

fougue, ton immense travail et ton indéfectible soutien. À nous toutes, ensemble, de poursuivre maintenant...

Excellente retraite! ■

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Existe-t-il vraiment une loi 101?

Au Québec, ce sont les projets de loi, et non les lois elles-mêmes, qui portent un numéro. Ces numéros correspondent à l'ordre selon lequel les projets de loi ont été présentés devant l'Assemblée nationale au cours d'une même session. Ainsi, le premier projet de loi présenté au cours de la première session de la 38<sup>e</sup> législature porte le numéro 1; le deuxième, le numéro 2; etc.

Lorsque l'on parle d'une loi, on devrait la désigner par son titre, et non par le numéro qui lui a été attribué alors qu'elle n'était qu'à l'état de projet. Par exemple, la loi portant sur la langue française au Québec, la Charte de la langue française, couramment surnommée la loi 101 (en raison du fait qu'il s'agissait du 101<sup>e</sup> projet de loi présenté au cours de la session concernée), devrait toujours être appelée par son titre exact.

Par ailleurs, il faut se rappeler que lorsque l'on écrit le titre d'une loi, celui-ci s'écrit en caractères romains et commence par une majuscule. ■

Source : OQLF

### CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

## Une coupe de cheveux en couple...



Au début des années 1930, à Montréal, il n'était pas rare de voir des salons de barbier où l'on coupait les cheveux de monsieur et madame ensemble.

Saviez-vous qu'au Moyen-Âge, en Europe, le poteau bleu extérieur indiquait au public qu'il se pratiquait aussi dans ses locaux de petites chirurgies.

Aujourd'hui l'enseigne tricolore rappelle le passé : le bleu pour le salon, le blanc pour les pansements et le rouge pour le sang. ■

CONRAD POIRIER



## En route pour un autre 40 ans!

Le 15 juin dernier, le président de la FTQ, Daniel Boyer, signait le renouvellement du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ. Ce protocole met en commun les services de recherche et d'éducation des trois centrales syndicales afin de mettre sur pied des projets de recherche avec des professeurs de l'université du centre-ville montréalais. Déjà fort de 40 ans d'histoire, le protocole a été à l'origine de travaux marquants, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, en condition féminine, en économie progressiste, en droit du travail, etc. Plus récemment, une nouvelle vague de projets a vu le jour : salaire minimum à 15\$, révolution industrielle 4.0 et révision de la Loi sur les normes du travail.

Longue vie à cette collaboration syndicats-université, inédite au Québec! ■

## CONFLITS FTQ AU 28 SEPTEMBRE 2017

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
DELASTEK	GRAND-MÈRE	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)
KIA LONGUEUIL	BOUCHERVILLE	10	UNIFOR-4511	2017-09-18 (LOCK-OUT)
MOULAGE SOUS PRESSION AMT	SAINT-CYPRIEN	85	UNIFOR-1044	2017-05-10 (GRÈVE)
ZINC ÉLECTROLYTIQUE DU CANADA LTÉE	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	377	MÉTALLOS-6486	2017-02-12 (GRÈVE)
ENTREPRISES AMBULANCIÈRES	PLUSIEURS RÉGIONS DU QUÉBEC	1000	FTPQ-592	2017-02-02 (GRÈVE)

# Le RRFS-FTQ, un succès retentissant !

C'est avec fierté que nous vous annonçons que les rentes accumulées par tous les participants du RRFS-FTQ seront indexées selon l'augmentation du coût de la vie survenue de 2014 à 2016 inclusivement (1,80% pour 2014, 1,20% pour 2015 et 1,40% pour 2016). Les retraités du régime recevront donc une augmentation de leur rente rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016 a confirmé la bonne santé financière du RRFS-FTQ. Le ratio de capitalisation en présumant l'indexation future et après indexation passée demeure à 110,1%. De son côté, le ratio de capitalisation sans présumer l'indexation future est établie à 178,5% une fois l'indexation passée octroyée.

Rappelons que le RRFS-FTQ a été mis en place



en 2008 et que les rentes accumulées entre 2008 et 2013 avaient été majorées de l'indexation jusqu'au 31 décembre 2013 inclusivement.

## Le RRFS-FTQ, un régime novateur en pleine expansion

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le RRFS-FTQ livre la marchandise et qu'il suscite un vif intérêt ! Depuis 2012, le nombre de participants a été multiplié par plus de trois et se chiffre aujourd'hui à 10859.

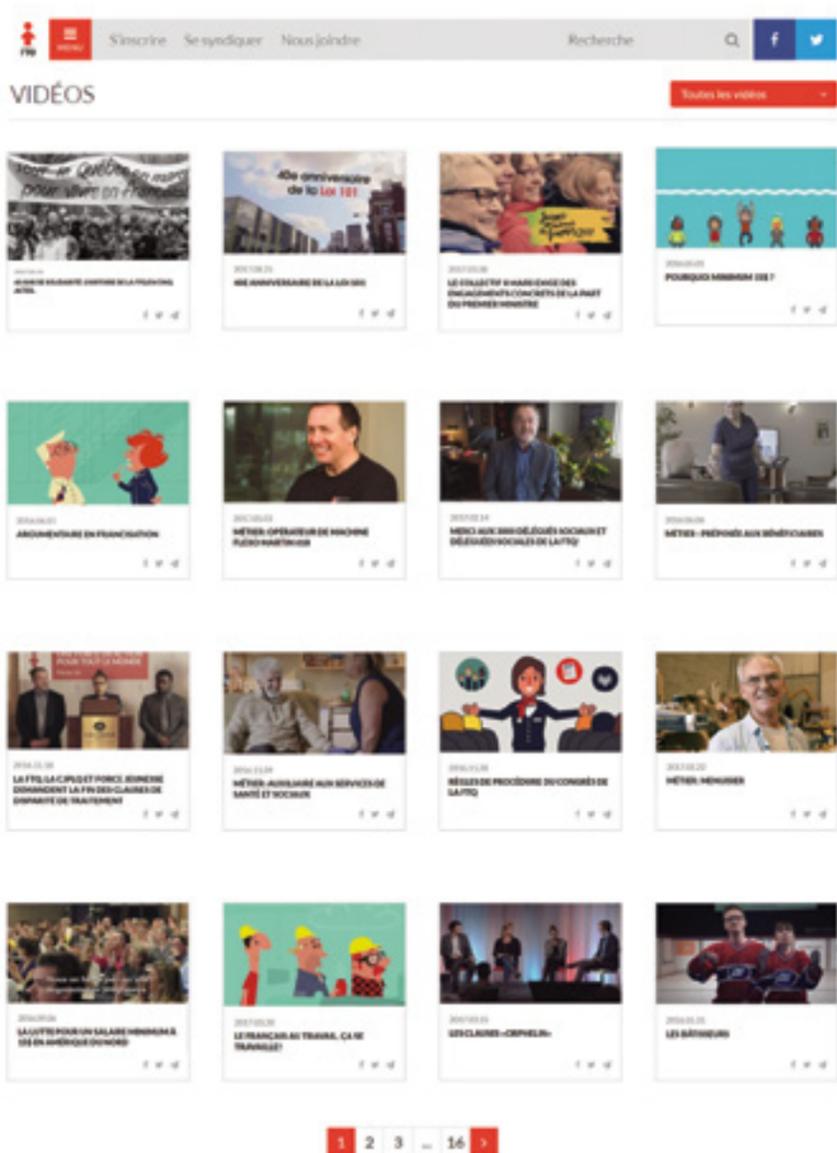
Durant cette même période, en cinq ans, l'actif a pratiquement été multiplié par huit et il est évalué à 141 275 440 \$ au 31 juillet 2017.

Le régime fêtera ses 10 ans au 1<sup>er</sup> juin 2018 et les perspectives d'avenir sont reluisantes ! Tous les affiliés de la FTQ sont impliqués dans la bonne gestion du régime et un nombre appréciable de groupes devraient se joindre à ce dernier dans les mois à venir.

Le RRFS-FTQ est un régime de retraite à prestation déterminée qui est fiable, résilient et qui sait s'adapter à la réalité économique qui évolue sans cesse. C'est ce pour quoi il ne fait nul doute que le régime continuera de séduire et que son ascension se poursuivra de plus belle !

Vous pouvez consulter le site web du RRFS-FTQ à l'adresse suivante : [rrfs.ftq.qc.ca/](http://rrfs.ftq.qc.ca/)

## Parce qu'une image vaut mille mots ! Venez voir les vidéos de la FTQ à l'adresse [ftq.qc.ca/videos](http://ftq.qc.ca/videos).



## UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS



Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires ?

Parce que le Fonds a une mission unique : aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.



[fondsftq.com](http://fondsftq.com)

1 800 567-FONDS (3663)

**FONDS** de solidarité FTQ

FondsFTQ

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](http://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

## Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUIN-SEPTEMBRE 2017

- ▼ **AFPC** : Université de Montréal – Tous les établissements, Université Laval – Tous les établissements.
- ▼ **AIEST** : Université du Québec à Montréal – Centre Pierre-Péladeau, Montréal.
- ▼ **AIMTA** : Aerospace Welding inc. – Blainville.
- ▼ **FTQ-592** : Ambulances Saint-Hyacinthe, une division de Dessercom inc – Saint-Hyacinthe, Ambulance Windsor, une division de Dessercom inc. – Windsor.
- ▼ **MÉTALLOS** : Canadian Royalties inc. – Projet Nunavik Nickel, 2843-5816 Québec inc. Portes Lambton – Lambton, COH Projets et Services inc. – Larouche, Station Innu enr. – Sept-Îles, Orica Canada inc. – Mont-Wright Fermont – Fire Lake Fermont, Métal 7 inc. – Sept-Îles, Orica Canada inc. – Vimy Ridge, Groupe Côté Inox – Saint-Lazare-de-Bellechasse, Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues – L'Île-aux-Grues.
- ▼ **SCFP** : Centre universitaire de santé McGill – Toutes les installations situées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où travaillent les employés de l'employeur, Municipalité de Sainte-Clothilde-de-Châteauguay – Tous les établissements, ville de Dolbeau-Mistassini – Tous les établissements, Centre de crise de Québec – Québec, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Baie-James, Municipalité de Saint-Aimé des Lacs – Tous les établissements, Le Journal de Québec, une division de MédiaQMI Inc. – Québec, Le Journal de Québec.com, une Division de QMI Média – Établissement de Québec, Média QMI – Établissement de Québec, Québecor Groupe Média – Établissement de Québec.
- ▼ **SEPB** : Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal – Montréal, Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal – Montréal, Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis – Mont-Joli – Métis-sur-Mer – Saint-Angèle-de-Mérici – Price – Saint-Moïse – Baie-des-Sables, Caisse Desjardins de Beauharnois – Saint-Louis de Gonzague.
- ▼ **SQEEES-298** : Centre d'hébergement de la Villa-les-Tilleuls inc. – Laval, Jardin de la Patrie inc. – Montréal, Société en commandite Vent de l'Ouest – Sainte-Geneviève, Société en commandite Baie-Saint-Paul – Baie-Saint-Paul, 9111-2425 Québec inc. Manoir Duberger enr. – Québec, Centre de la petite enfance La Joyeuse Équipée – Sainte-Sophie.
- ▼ **TEAMSTERS** : Gestion ADC (1996) inc. – Résidence de LG4 opérée et maintenue par Hydro-Québec, Baie-James (Québec) – Résidence de LG3 opérée et maintenue par Hydro-Québec, Baie-James (Québec) – Résidence de L.A.1 et Brisay opérée et maintenue par Hydro-Québec, Baie-James (Québec), ville de Saint-Lin-Laurentides – Tous les piscines gérées par la ville de Saint-Lin-Laurentides – Tous les établissements, L'Aréna du Rocket inc. – Laval, Sodexo Québec ltée – Fermont.
- ▼ **TUAC** : Indigo Parc Canada inc. – Montréal, Les Contenants I.M.L. d'Amérique du Nord inc. – Saint-Placide, Les Emballages Lacroix inc. – Saint-Placide, Hôtel Holiday Inn & Suites Montréal Centre-ville – Montréal, La compagnie Moruzzi ltée – Montréal, Matério Laurentiens – Saint-Hippolyte, Italbec International inc. – Montréal, 7094205 Canada inc. Marché Val-des-Monts – Gatineau, CIOT Montréal inc. – Montréal, Brossard Chevrolet – Brossard, Cintas Canada limitée – Granby, 9766677 Canada inc. – Cantley, Marché Lambert et frères inc. – Carignan, Garderie Les Contes Enchantés inc., Garderie Les Contes Enchantés II inc., Garderie de L'Ange Rumielle, Garderie Angelus inc. – Saint-Césaire – Marieville, Garderie L'Ange Rumielle inc., Garderie Angelus inc. – Marieville, Garderie Les Contes Enchantés inc., Garderie Les Contes Enchantés II inc. – Saint-Césaire, Le groupe Jean Coutu (PJC) inc. – Longueuil – Varennes, Rona inc. – Alma, Sobey's Québec inc. – Québec, Auberge des Peupliers Cap-à-l'Aigle inc. – Cap-à-l'Aigle, Buanderie H.M.R. / KBL s.e.c. – Québec, Mégaburo inc. – Drummondville, IGA des Chenaux Famille Paquette – Trois-Rivières, Alimentation Serro inc. (Métro) – Québec.
- ▼ **UES-800** : Les Investissements Monit inc. – Montréal, Canada Goose inc. – Boisbriand, Gestion Banjanica inc. – Longueuil, GSI Prestige inc. – Tous les contrats dans le secteur hôtelier situés sur le territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, région de Montréal, c. D-2 r.39, GSI Prestige inc. – Tous les contrats dans le secteur hôtelier situés sur le territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, région de Québec, c. D-2 r.40, 9397949 Canada inc. – Chicoutimi.
- ▼ **UNIFOR** : Les services Paramount – Dorval, Le Marriott de l'Aéroport de Montréal – Dorval, Métro Richelieu inc. – Siège social – Centre Mérite 1 – Montréal, Novatech Canada inc. – Sainte-Julie, Aérotek – Dorval – Saint-Laurent – Pointe-Claire, Demers, manufacturier d'ambulances inc. – Betoëil, Groupe Lebel (2004) inc. – Dégelis, Arbec, Usine Parent – La Tuque.

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )
Courriel		Nombre d'exemplaires
Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3		



Abonnez-vous à [ftq.qc.ca/monde-ouvrier](http://ftq.qc.ca/monde-ouvrier).



Fondé en 1916, *Le Monde ouvrier* est la plus ancienne publication syndicale au Québec et au Canada. Tiré à près de 40 000 exemplaires et distribué gratuitement, ce périodique est un bon exemple du rôle majeur joué par la FTQ dans la circulation d'information.